



Monsieur le directeur général,

Par ce courriel, l'intersyndicale FO Enseignement Agricole, SEA-UNSA et SNETAP-FSU souhaite vous interroger sur le questionnaire qui circule actuellement au niveau du réseau des DRAAF à propos du statut d'emploi des personnels de direction.

Si nous pouvons nous satisfaire que la DGER cherche à collecter des informations sur la carrière des personnels de direction, nous avons plusieurs interrogations tant sur le fond que sur la forme du questionnaire.

Sur le fond, nous souhaiterions connaître le « statut » de ce questionnaire. S'agit-il d'une enquête officielle ou d'une « prise de température » plus informelle ? Comment ses conclusions seront-elles prises ? Comment s'articulera-t-elle avec les discussions que nous souhaitons engager au niveau national ? Des éclaircissements nous apparaissent nécessaires.

Sur la forme, nous sommes plus que dubitatifs sur la méthodologie retenue qui aboutit finalement à exclure les agents directement concernés et à attendre des retours dans des délais extrêmement courts ne permettant pas aux DRAAF de se tourner vers les personnels de direction pour avoir avec eux un échange. Pour nous, une telle méthode ne peut que biaiser les résultats de l'enquête puisque le filtre et la granulométrie retenus – autorité académique – sont trop gros, quelquefois trop éloignés des EPL. Nous savons déjà que le traitement de ce questionnaire dans les régions est extrêmement différent, d'un silence total de l'autorité académique à une transmission du questionnaire à tous les personnels de direction de la région pour une production écrite « concertée ».

Aussi, nous vous demandons d'accorder aux autorités académiques un délai supplémentaire en leur indiquant qu'ils doivent, sous une forme à déterminer régionalement, entamer une véritable concertation avec les agents concernés. Ce questionnaire doit être l'occasion pour tous de poser les bases d'un diagnostic partagé.

...